

## MES CHERS CONCITOYENS,

Je ne peux évoquer cette année 2012 sans rappeler la disparition tragique de notre Conseiller Général Rémy Bernier et de son épouse Annie. Leur départ nous laisse un sentiment d'injustice, de vies arrachées trop tôt. Nous garderons de Rémy et d'Annie l'image de deux êtres chaleureux aimant la vie, toujours prêts à rendre service et d'une grande convivialité. Merci à toi Rémy au nom des élus de Saint Martial pour tes conseils et toute l'aide apportée à la commune.

Voici venu le temps de la douce parenthèse de Noël. Alors que la vie quotidienne n'est pas toujours facile, le calendrier sait nous rappeler qu'il est des pauses indispensables, pour se retrouver en famille, pour faire plaisir aux petits et à tous ceux qui gardent une âme d'enfant. Ces périodes, nous en avons tous besoin pour nous ressourcer et engager ainsi avec sérénité une nouvelle année.

La municipalité est là pour accompagner ces traditionnels rendez-vous et apporter un peu de chaleur à tous. Illuminations de Noël, spectacle pour les enfants, repas pour nos aînés contribuent à la magie des fêtes, fêtes que je vous souhaite excellentes, en famille ou entre amis.

Déjà 2013 se profile à l'horizon, dans une période toujours difficile remplie d'incertitudes et de difficultés pour bon nombre d'entre nous.

Pour la municipalité, ce sont de nouveaux projets à concrétiser et pas mal d'interrogations sur leur financement. Malgré le contexte difficile et des lendemains incertains, vos élus souhaitent que soit maintenue une dynamique de nos ambitions et de nos projets au service des habitants. Nous devons sans doute les étaler dans le temps car ceux qui nous subventionnent et nous-mêmes ne pouvons tout financer en même temps, d'autant que nous n'avons et ne voulons pas augmenter la pression fiscale.

Soyez assurés que malgré les obstacles, c'est avec ténacité et opiniâtreté que je poursuivrai, avec mon équipe, les actions nécessaires au développement de notre commune.

**Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi notre effort avec :**

- La rénovation des bâtiments communaux
- L'acquisition d'un terrain et la création d'une raquette de retournement au Grand Vignaud
- L'acquisition d'une épareuse
- Le renforcement et l'enfouissement à notre demande des réseaux électrique et téléphonique par le SDE au Grand Vignaud
- La création d'un espace de détente avec WC et jeux pour les enfants à l'arrière de la salle des fêtes réalisé par les employés communaux
- La publication d'un ouvrage sur notre village réalisé par Monsieur Francis Boddart.

**2013 verra :**

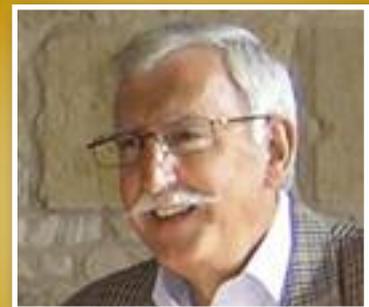
- La réfection des toitures des dépendances Bardet
- La création d'un abri pour le matériel roulant à proximité des ateliers municipaux
- La réalisation d'un columbarium
- L'effacement, à notre demande, des réseaux électrique et téléphonique sur la RD 705 du carrefour du monument aux morts à la ferme de Madame Labarre à Combe Marie
- Le déplacement du monument aux morts sur la place de la mairie
- La première tranche du réaménagement du centre bourg (quartier des ruelles)
- La réfection de la route de La Gondie
- L'étude de réhabilitation de notre station d'épuration.

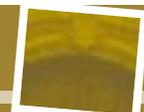
En l'attente de la concrétisation de toutes ces réalisations, je terminerai, comme le veut la tradition, en vous présentant mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.



**Bonne Année  
2013  
à toutes  
et  
à tous**

Sincèrement,  
**Michel Dupuy**





## AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC

Après les travaux de mise aux normes des bâtiments communaux avec accès handicapés réalisés l'an dernier, nous avons souhaité poursuivre l'amélioration du bâti par :

*Le ravalement des façades  
et les crépis extérieurs de la mairie  
et de la salle des fêtes*  
Coût : 60 809 €



Pendant



Après

*La rénovation partielle  
de la couverture et réfection totale  
de la zinguerie de la Mairie*  
Coût : 15 770 €



Pendant



Après

*la réhabilitation complète  
de la toiture du préau*  
Coût : 13 406 €



Pendant



Après



*le remplacement des ouvrants  
de la Mairie et des salles de réunion  
et des associations*  
Coût : 33 746 €



*mise en place d'une pergola par le  
personnel communal  
sur la terrasse de la salle des fêtes*  
Coût : 4 028 €



*Le remplacement des volets, de la porte du sous sol, la pose de seuil et la réfection des peintures des portes et des fenêtres de la salle des fêtes ont été effectués par les employés communaux.  
Coût : 1 723 €*

## **INSTALLATION CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DANS LA SALLE DE RÉUNION**

*Dans la salle du conseil, pour des raisons de vétusté et de sécurité le mode de chauffage a été remplacé par un chauffage électrique de type rayonnant. Par ailleurs un système de régulation dans la salle des associations a été mis en place.  
Coût : 3 556 €*



## **AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE DÉTENTE ET DE LOISIRS**

*L'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Monsieur BARDET à l'arrière de la salle des fêtes, nous a permis :*

*1 - de créer des sanitaires.*

*2 - l'aménagement d'un espace arboré et sécurisé avec jeux de plein air pour enfants.*

*Aménagement conçu et réalisé en régie par le personnel communal à qui nous adressons nos remerciements et toutes nos félicitations à Alain et Christophe pour la qualité de cette réalisation.*



**Coût :**  
 - Acquisition terrain + frais 4 880 €  
 - Travaux 5 066 €  
 - Total 9 846 €

**TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS**

*Pour l'année 2012 le conseil municipal a souhaité améliorer, voir renouveler l'équipement dédié à l'entretien de la voirie et des espaces verts avec l'achat d'une nouvelle épaveuse ainsi qu'un petit camion benne.*



Une consultation a été réalisée pour l'acquisition de l'épaveuse, 6 candidats ont postulé avec au total 13 offres de matériels différents techniquement et qualitativement. La société MAPL de Lanouaille a été retenue avec un produit de fabrication française de la marque Lagarde pour un prix TTC de 23 322 €. Cette même société nous a repris notre ancien broyeur, outil complètement inadapté à notre utilisation d'entretien de voirie, au prix de 3 500 €.



Le camion benne 3.5t de marque Fiat est un véhicule provenant du parc de matériel du Conseil général. Une offre a été effectuée par la municipalité après une visite des élus de l'ensemble du matériel mis en vente par cette collectivité. Ce camion a été acquis pour la somme de 4000 € en date du 19 avril 2012.

Au niveau Travaux de voirie, la municipalité a, après acquisition d'une parcelle de 900m<sup>2</sup>, entrepris la réalisation d'une raquette de retournement au Grand Vignaud. Celle-ci facilitera les manœuvres et la circulation des véhicules, notamment des poids lourds sur ce lieu dit. Une première phase des travaux, réalisée en juin 2012, a consisté à un décapage de la terre végétale, un nivelage et la pose d'une couche de roulement. La deuxième partie sera effectuée en 2013 à la suite des travaux de construction en cours à proximité de cet espace : Pose de bordures et revêtement tri couche.

**Coût de projet :**

4 500 € d'acquisition de la parcelle y compris les frais de notaire et de géomètre.

13 000 € ttc de travaux d'aménagement dont 6 800 € ttc réalisés en 2012.

Il est à noter également que la municipalité

a souhaité profiter de ce chantier pour enfouir, étendre et améliorer les réseaux d'alimentation (eau, électricité, téléphone) sur cette zone de la commune.

D'autre part, une opération d'élagage des arbres situés en bordure de la voirie



communale a été réalisée au mois de mars. Pour rappel ces travaux ont pour objectif de préserver le revêtement routier ainsi que de faciliter la circulation des véhicules aux gabarits importants. Cette opération a coûté 5970 € ttc et a été exécutée par l'entreprise Loubet.

**TRAVAUX SUR ROUTE DEPARTEMENTALE N° 705**

Suite aux remarques et demandes de plusieurs administrés, la Municipalité a sollicité Madame Annie SEDAN, Conseillère Générale du canton d'Excideuil, et M. Franck CHARPENTIER, responsable des routes départementales à l'unité d'aménagement de Terrasson, pour la sécurisation de l'accotement de la Route Départementale par rapport au bief du moulin Pyrat, face aux établissements Durban.

Dans le cadre d'une opération locale de sécurité, des barrières ont été mises en place sur la RD 705, par les services des routes départementales du Conseil Général. Le montant des travaux s'élève à 9 210,50 €.



## RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION.

### Actuellement la station d'épuration souffre de problèmes récurrents de colmatage sur 2 des 4 filtres à sable.

L'origine de ces problèmes provient, d'une part, de la mauvaise gestion de son exploitation par le passé (vidanges insuffisantes des boues), et, d'autre part d'un procédé d'épandage et de filtration peu performant dans le temps. De nombreuses STEP construites sur ce même processus de filtration présentent les mêmes inconvénients.

De plus, il est à noter une dégradation des installations tels que le décanteur / digesteur (affaissement de la partie intérieure) ainsi qu'une corrosion de certains éléments métalliques de la bâchée (chasse à auget + panier de filtration).

### Récapitulatifs des problèmes actuels :

Un colmatage de 50% du filtre,  
Des affaissements intérieurs du décanteur digesteur,  
Une corrosion et l'usure des parties métalliques de la bâchée.  
Le colmatage est généré par:

- Une pré filtration déficiente,
- Un procédé d'épandage obsolète (répartition des eaux),
- Une perméabilité du sol en diminution.

La station d'épuration a été conçue pour 300 équivalents habitants, elle dessert actuellement 108 abonnés, à terme cet effectif serait de 125 maximum. L'installation a été déclarée non conforme par les services de contrôles (SATE-

SE), la préfecture a fixé comme échéance pour sa remise en état le 31 décembre 2014.

Une étude géotechnique a été réalisée en juillet 2012 afin de mesurer la perméabilité du sol à proximité des filtres à sable actuels (4 sondages au niveau des filtres + 4 sondages sur la parcelle amont). Coût de l'étude 1500 €.

Monsieur BROGGI du bureau d'étude « Chamade » qui a en charge l'étude de réhabilitation de la station d'épuration, a présenté à la municipalité et aux services de l'état (DDT, service des eaux du Conseil Général et le SATESE) lors d'une réunion le 25 septembre 2012, les 3 orientations possibles de travaux et d'aménagement:



### 1°Réfection de la STEP dans le procédé actuel, conservation de la filière existante et réhabilitation des ouvrages :

Réparation du décanteur/ bâchée / filtre à sable /système de répartition des eaux.

Remise en état du décanteur digesteur.  
Remplacement du module de bâchée.  
Remplacement du panier mailles fines.  
Réfection du système d'alimentation des lits de sables.

Remplacement du sable.  
Menuiserie et serrurerie

#### Evaluation du coût des travaux :

**73 500 € ht**

**Montant global : 80 000 € ht**

#### Observation :

Avec ce procès de traitement des eaux usées, il subsistera le problème de l'élimination des boues du décanteur (1fois/an) par épandage ou par compostage.

### 2°Construction d'un filtre planté de roseaux 200 équivalent habitants :

Les ouvrages actuels (décanteur + bâché) seront utilisés pour l'alimentation des filtres.

Le système de filtres plantés nécessite un étagement de la filtration (2 niveaux). Les eaux qui s'écoulent du 1er filtre doivent faire l'objet d'une reprise (pompe) pour être envoyées sur le 2ème niveau.

Dans cette configuration, la STEP pourrait être dimensionnée pour 200 équivalents habitants, ce qui serait suffisant (108 abonnés au 01/01/12).

#### Evaluation du coût des travaux :

**109 000 € ht**

**Montant global :**

**122 000 € ht**

### 3°Construction d'une filière par filtre plantés de roseaux :

Disponibilité foncière suffisante pour la création de filtres plantés (4600m<sup>2</sup>).

Renforcement des pompes du poste de relevage générale.

1<sup>er</sup> étage en amont du 2<sup>o</sup> étage.

Infiltration sous 2<sup>o</sup> étage.

#### Evaluation du coût des travaux :

**120 500 € ht**

**Montant global : 134 000 € ht**

Compte tenu de la nature des travaux, une subvention de 40% du montant des travaux pourrait être attribuée à la commune, ainsi qu'une participation de l'agence de l'eau. Le projet de réhabilitation devra être déposé au mois de juin 2013. D'autre part la DDT demande la mise en place d'un piézomètre afin de mesurer la remontée du niveau d'eau dans le sol à proximité de la STEP.



EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

# L'INFO assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2011

## SAINT-MARTIAL-D'ALBAREDE

( Extrait du rapport annuel 2011 sur la performance de la qualité du service public )

**ORGANISATION**  
Communale

**EXPLOITATION**  
En régie

**COLLECTE DES EAUX USEES**  
Un réseau de 3 km

**EPURATION**  
1 station

**QUALITE DU SERVICE**

**PRIX**  
230,88 € pour 120 m<sup>3</sup>  
157,64 € pour 60 m<sup>3</sup>.

Le service d'assainissement est organisé par la commune.  
La population desservie est de 204 habitants.



La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.  
La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



Le réseau collecte les eaux usées provenant de 108 habitations ou immeubles et 1 industriels ou autres.  
Le réseau est composé de 3 km de collecteurs



Les eaux usées sont traitées par la Station du boug de SAINT-MARTIAL-D'ALBAREDE (située à Saint-Martial-d'Albarède) capable de traiter la pollution de 360 habitants.  
Le séj. de l'eau traitée se fait dans Rivière La Loue.

QUALITE DU SERVICE

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement 80 €) et un prix au m<sup>3</sup> consommé (140 €/m<sup>3</sup>).  
Au total, un abonné consommant :  
- 120 m<sup>3</sup>, payera 230,88 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,92 € TTC/m<sup>3</sup>,  
**+2,00 % par rapport à 2010**  
- 60 m<sup>3</sup>, payera 157,64 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> Janvier 2011, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,63 € TTC/m<sup>3</sup>,  
**+ 2,18 % par rapport à 2010**



Répartition des montants collectés

PROJET D'IMPLANTATION DE CONTENEURS SUR LE BOURG  
POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Dans le cadre de la modernisation de la collecte des déchets, le SMCTOM propose une implantation de 3 points de collecte équipés avec des conteneurs semi enterrés pour les déchets ultimes, les sacs jaunes ainsi que le verre. Le matériel est fourni par le syndicat de collecte, la mise en place est à la charge de la municipalité et de la communauté de communes.

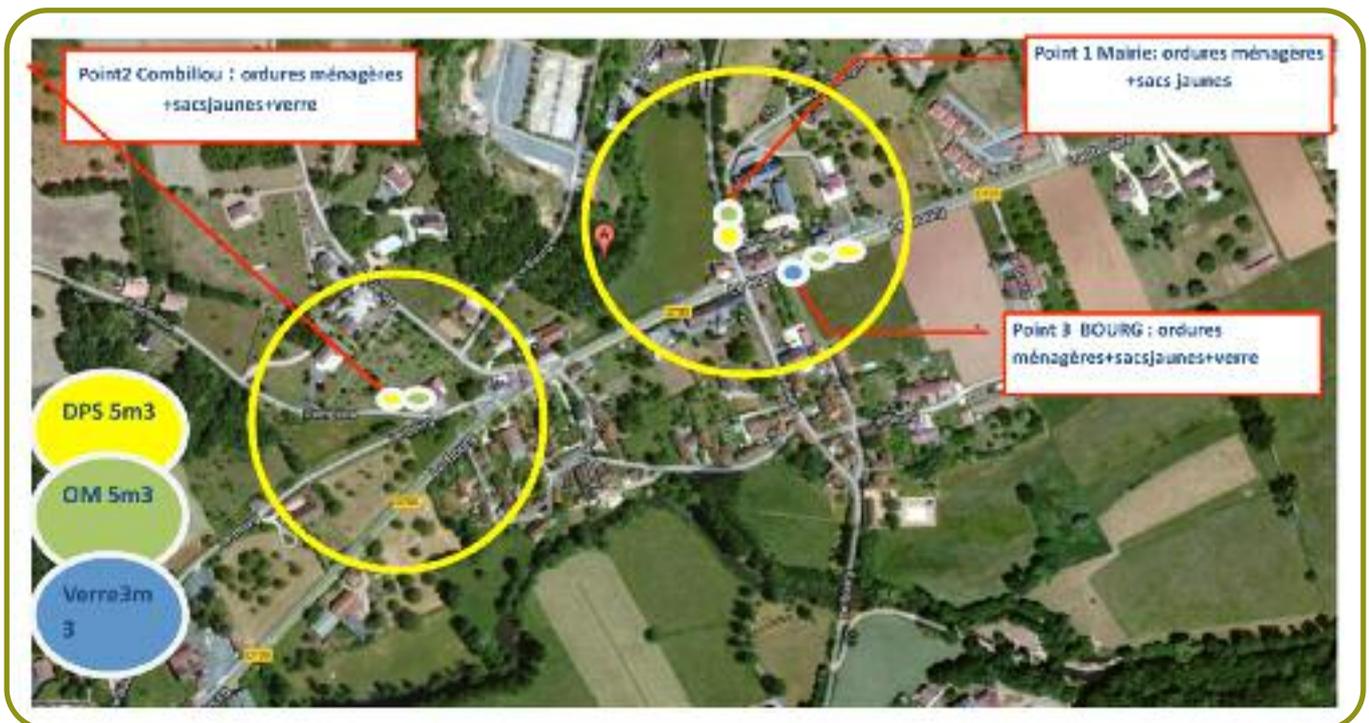
Route du Grand Vignaud,  
Au niveau de la mairie.  
Bord de la D705 (en face du Grillon).



Problème  
de pollutions visuelles.

La commission environnement et assainissement fait remarquer que certains habitants et/ou professionnels de la commune ne respectent toujours pas les règles d'élimination des déchets (notamment des encombrants). Il y a encore trop de décharges ou de dépôts sauvages dans la nature (carcasses de voitures, pneus, appareils électro ménagers usagers etc....). **Il est rappelé que les déchèteries sont à la disposition des usagers pour éliminer les encombrants.**

Retrouvez toutes les informations nécessaires à l'élimination de vos déchets dans de bonnes conditions sur le site du SMCTOM du secteur de Thiviers : [www.smctom-thiviers.com](http://www.smctom-thiviers.com)





# La gazette du tri



Nous maintenons notre cap vers la modernité, nos investissements innovants combinent sécurité du travail et maîtrise des coûts d'exploitation.  
 Nous remercions très sincèrement les membres du bureau et du comité syndical qui nous permettent de continuer notre programme de modernisation ainsi que tous les agents de notre syndicat qui s'impliquent dans l'acquisition des nouvelles techniques de collecte.

Toute l'équipe du SMCTOM, élus et permanents, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013 dans un monde que nous souhaitons en Paix dans un Environnement préservé.

## NE NOUS EMBALLONS PAS . . .

Les emballages sont omniprésents et il est important de trier ce type de déchets afin qu'il ne soit pas enfoui.

Depuis Mars 2012, le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) et les Syndicats de collecte des déchets ont mis en place de nouvelles consignes pour le tri afin que nous puissions recycler plus de déchets.

Les résultats se font déjà sentir, vous êtes nombreux à avoir rapidement adopté ces nouvelles consignes et nous vous en félicitons !

Continuons nos efforts

### LES CHIFFRES

Tonnages Ordures Ménagères collectées



Tonnages Déchets Recyclables collectés



## ON NE RECYCLE QUE LES EMBALLAGES !



Plastique, carton, acier ou aluminium, toutes ces matières sont recyclables à une seule condition ! Il faut que votre déchet soit un **EMBALLAGE** !

Les déchets tels que les gobelets et vaisselles plastiques, les seaux ou arrosoirs, les jouets en plastique etc... **ne sont pas recyclables.**

### ... deux questions à se poser

- Est ce que mon déchet est en plastique, carton, acier ou aluminium ?
- Est ce que mon déchet est un emballage ?

Si la réponse aux deux questions est oui, alors sans hésitation je peux le mettre dans mon sac jaune (si il y a un non à une question, le déchet doit aller dans le sac noir).

On rajoute évidemment les papiers, journaux, revues, magazines dans notre sac jaune.

## AMENAGEMENT POUR MIEUX VOUS SERVIR . . .

De nouveaux horaires d'ouvertures de nos déchetteries vont être mis en place au 1er janvier 2013.  
Afin de mieux correspondre à vos besoins, les plages horaires d'ouvertures seront plus grandes l'été et réduites l'hiver.  
Période été du 1er avril au 31 Octobre : 08h30 - 12h30 / 13h15 - 17h45  
Période hiver du 1er Novembre au 31 Mars : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h15  
Les jours d'ouvertures, eux, resteront les mêmes toute l'année.



Pour connaître les jours et heures d'ouvertures exacts de chaque déchetterie, rendez vous sur [www.smctom-thiviers.com](http://www.smctom-thiviers.com) rubrique «Votre déchetterie».

*La déchetterie est un espace ouvert au public pour la récupération des déchets dit «Encombrants» ou «Spécifiques».*

*Les déchets encombrants sont des déchets issus de l'activité des ménages mais trop volumineux et/ou dangereux pour être déposés dans la collecte normale des déchets ménagers (ordures ménagères et déchets recyclables).  
De plus ce ne sont pas des déchets que nous jetons quotidiennement ce qui les différencie également des déchets ménagers.*

## «LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS»



C'est la phrase qui explique le mieux ce qu'est la prévention des déchets. Un ensemble d'actions mises en place avant la collecte des déchets et qui visent à réduire la quantité de déchets produits, et à diminuer leur nocivité. La prévention des déchets devient la priorité lors du vote du Grenelle de l'environnement en 2009.

L'objectif phare est de réduire de 7% la production de déchets en 5 ans.

Fin 2010, le SMD3 signe un accord cadre avec l'ADEME pour mettre en place un programme local de prévention des déchets.

Cet ensemble d'actions fixe les objectifs à atteindre sur le territoire périgordin.

En prenant comme point de départ 2010 (363 kg/hab d'ordures ménagères et assimilés), l'objectif est d'atteindre 338 kg/hab en 2015 soit moins 25 kg/hab sur 5 ans.

*Télécharger le Guide de la Prévention et découvrez les actions simples qui peuvent, au quotidien, réduire votre production de déchets. ([www.smctom-thiviers.com](http://www.smctom-thiviers.com) / [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr))*

## MODERNITE, SECURITE, MAITRISE DES COUTS . . .



Le programme d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés initié en 2011 suit son cours. A l'heure actuelle deux communes sont déjà équipées (St Pierre de Côte et Hautefort) mais plusieurs projets vont voir le jour très prochainement (si ce n'est pas déjà fait - Cognac sur l'Isle - Eyzerac - St Sulpice d'Excideuil, St Jean de Côte, Savignac les Eglises, Excideuil, Thiviers...).

Ce type d'installation permet une intégration dans notre paysage urbain et rural et évite une pollution visuelle parfois trop présente, il règle les problèmes d'accès et de circulation dans les bourgs, améliore la sécurité

et l'hygiène, il permet également une souplesse pour tous (dépôts des déchets à tout moment sans contrainte de calendrier de collecte, règle les problèmes des jours fériés et d'intempérie...).

Enfin cela permet les économies d'échelle (kilomètres, carburants, cycles de collecte), et une maîtrise des coûts (réduction des dépenses d'énergies et des coûts de collecte afin de palier à l'augmentation des taxes auxquelles nos sommes assujettis)

Nous rappelons à tous nos usagers qu'ils sont chargés de déposer leurs sacs poubelles (notamment les sacs jaunes) la veille au soir de la collecte, que ce soit en porte à porte ou en conteneur.

Le SMCTOM étudie actuellement les possibilités de collecte supplémentaires des sacs jaunes sur certaines zones et certains points .



SMCTOM de Thiviers - Bureau et Centre de transfert - Les chemins rouges - 24 270 DUSSAC  
Tél : 05.53.52.65.16 - Télécopie - 05.53.52.08.02 - Mail : [contact@smctom-thiviers.com](mailto:contact@smctom-thiviers.com)  
[www.smctom-thiviers.com](http://www.smctom-thiviers.com)



## 3 NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents des nouveaux nés :

*Liya Nérina PIALLEPORT*, née le 25 janvier à Périgueux, fille de *Fabrice PIALLEPORT* et *Audrey LIGEOIS*, domiciliés « Le Javelot ».

*Antoine Adrien Jean ORTEL*, né le 16 mai à Périgueux, fils de *Jean-François* et *Angélique ORTEL*, domiciliés « Le Combillou ».

*Maxime VIDEAU*, né le 24 Mai à Périgueux, fils de *Cyril VIDEAU* et *Marie Aurélie LAFORET*, domiciliés « Bois de Leyraudie ».

## 4 MARIAGES

Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

Le 19 Mai, *Johan Edmé DUGAY* et *Alexandra BONNET*, résidants 37 avenue de la Résistance « La Rebière ».

Le 23 juin, *Stéphane SAGET* et *Nathalie MAURANCE*, domiciliés « Las Gertas ».

Le 07 juillet, *Cédric PARADINAS* et *Alexandra HUOT-MARCHAND*, résidants « Le Bourg ».

Le 13 Octobre, *Jean-Luc MICHAUD* et *Ghislaine NININGER*, nouveaux habitants « Le Faureau ».

## 1 DECES

Toutes nos sincères condoléances aux familles attristées :

- Le 1er Juin, *Odette RAYNAUD* veuve de *Jean DESBROSSE*, âgée de 86 ans, domiciliée « Le Civadeau ».



M. et Mme Saget



M. et Mme Dugay



M. et Mme Paradinas



M. et Mme Michaud

## BAPTÊME À L'ÉGLISE DE ST-MARTIAL BAPTEME RELIGIEUX

Le 23 juin, notre église a ouvert ses portes à l'occasion de deux heureux événements, le mariage de *Stéphane* et *Nathalie SAGET* et le même jour, la célébration du baptême de leur fille *LUCIE*, âgée de 3 ans, domiciliés « Las Gertas »



## BAPTEME REPUBLICAIN

A l'image du baptême religieux, le baptême républicain (ou civil) encore dénommé « parrainage républicain » (ou civil), est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République.

Il porte en outre engagement moral des parrains et marraines désignés,



de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition de ceux-ci.

Nous avons eu l'honneur de célébrer à la Mairie, le 18 août, le baptême républicain de *Lison Laura GAREN*, fille de *Nicolas GAREN* et *Sandrine HUSSON*, domiciliés « Las Gertas ».

**BIENVENUE AUX NOUVEAUX MARTIALBARIENS**

**Nous souhaitons  
la bienvenue et sommes très heureux d'accueillir :**

- **M. et Mme Jean-Luc et Ghyslaine MICHAUD** aux « Faureau »,

- **M. Benoit TAUSSAC** ,  
au « Bourg »,

- **Mme Yvette PREGALDINY**  
au « Prunier »,

- **Mme Madeleine BOUHOURS**  
à la « Croix de Pouzy »,

- **M. Benoit GIBAUD et Camille SAGNE**, au « Bourg »,

- **M. et Mme Loïc et Océanne RAVIDAT**  
à « Leyraudie »,

**REPAS DES AÎNÉS 2011**

*Le dimanche 11 décembre 2011 à 12 heures, au Restaurant « FRANCA » à Cherveix-Cubas, étaient conviés, les aînés de la commune pour le repas de fin d'année.*

*Après l'accueil et les propos chaleureux de Monsieur le Maire, soixante et onze convives se sont retrouvés pour le traditionnel repas offert par la Municipalité, accompagnés de treize convives (enfants, amis ou famille).*

*La joie de ces retrouvailles annuelles et les bavardages amicaux, ont accompagnés le déjeuner, qui s'est déroulé dans la bonne humeur.*

*Tous ravis de cette journée, ils se quittèrent en se disant à « l'année prochaine ».*

**NOËL DES ENFANTS 2011**

*Le samedi 10 décembre 2011 à 15 heures, à la salle des fêtes, a eu lieu le Noël des enfants.*

*Il y avait 63 enfants, 27 garçons et 36 filles, âgés de quelques mois à 11 ans, accompagnés de leurs parents, frères et sœurs.*

*Tous venus pour voir ce grand bonhomme habillé de rouge avec sa grande barbe blanche.*

*La journée s'est déroulée avec un spectacle de magie, fascinant les petits comme les grands.*

*Après la distribution de jouets et de friandises par le Père-Noël, un goûter a été servi aux enfants.*

*Le verre de l'amitié a été offert aux parents.*

La joie et le ravissement des enfants est toujours une très grande satisfaction pour les organisateurs.





**REPAS DES VOISINS DU QUARTIER « LE LAVOIR »**

*Il a fait un temps splendide pour cette journée du mois d'août où nous préparons une belle table dans le jardin de Maurice Menu pour accueillir tous nos voisins .*

Les présentations étant faites autour d'un délicieux punch, les gens s'installent pour commencer le repas où tout le monde a mis la main à la pâte dans la joie et la bonne humeur. Malgré l'apéritif et le soleil qui commence à taper, nos 2 cuistots n'ont pas l'air de souffrir de la chaleur et font les pitres devant la plancha en attendant les saucisses. Le repas est un succès et se termine par une bataille de bouteilles d'eau avec arrosage pour tout le monde tellement il fait chaud !

Avec ce mélange des générations de 0 à 87 ans, cette petite fête a permis de mieux connaître nos proches

voisins, les résidents et les vacanciers, les périgourdins et les parisiens, les jeunes et les moins jeunes et cette expérience est à renouveler l'année prochaine avec la même ambiance et qui sait, peut être de nouveaux voisins....

**Alain NARDOU**



**REPAS DES VOISINS DU QUARTIER « LAS GERTAS - LE COMBILLOU »**

Le dimanche 7 octobre, le repas de quartier organisé par les résidents de "Las Gertas", auquel se sont joints les voisins du "Combillou" s'est déroulé dans une ambiance amicale et conviviale où la bonne humeur a accompagné les plats.

**Claudine SENGENCE**



**Les 105 ans de MARIA**

*Lundi 17 décembre 2012, notre doyenne, Maria, a fêté ses 105 ANS avec ses voisins !*

Maria COUSSY dite « Mélanie » est née le 17 décembre 1907 à Lascaux commune de Glanges en Haute-Vienne.

Cette limousine est restée fidèle à son village natal jusqu'en 2005. Depuis elle habite chez sa fille et son gendre.



Nous lui souhaitons un « BON ANNIVERSAIRE » et une bonne santé !

**PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

*Le palmarès du Concours des maisons fleuries 2012 de Saint Martial d'Albarède a été remis le samedi 27 octobre 2012, en mairie par Michel DUPUY, Maire assisté d'Yveline LEYMARIE, 1ère Adjointe, en présence d'Annie SEDAN, conseillère générale du canton d'Excideuil.*

Le Maire et la conseillère générale ont tenu tout particulièrement à remercier les participants à ce concours « qui contribuent à embellir notre commune. ». Ils ont aussi remercié et félicité le CAT de Clairvivre dont le travail remarquable a permis d'offrir aux lauréats de belles compositions florales. Le tout avant de partager le verre de l'amitié.

**A.V**



**CATEGORIE PARCS •1er**  
LAVAUD Bernard et Annie  
**CATEGORIE MAISONS SANS JARDIN•1er**  
MEGE Michelle  
**CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN•1er**  
LABARRE Sylvette  
**CATEGORIE POTAGERS•1er**  
AMARAL Maria





**JOURNÉE DU 28 JUIN**

*Judi 28 Juin, la commune a tenu à honorer le 68<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de deux de ses enfants et d'une manière plus large, la Résistance et les victimes des exactions nazies.*

Les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, Annie SEDAN, conseillère générale du canton d'Excideuil, Yves BANCON, représentant l'association nationale des anciens combattants résistants, Michel DUPUY, Maire de Saint Martial d'Albarede, le représentant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Martial d'Albarède, les représentants des communes de Mayac et Coulaures, se sont rassemblés pour commémorer le 68ème anniversaire des tristes événements de 1944.

Après un recueillement sur la stèle de Pierre LAUSSINOTTE, un franc tireur et partisan tombé au Banchereau, une gerbe a été déposée par sa sœur Pierrette GUEDEC.

A Coulaures, près du Pont de Vetz, un bouquet a été déposé au pied du rocher de la Mémoire.

Puis à « la Rebière », la stèle de Jacques HERMANT, officier de la Résistance, a été fleurie par Jacqueline GOIRAND et Annie LOMBARD, ses deux sœurs.

Le cortège s'est rendu au cimetière, honorer la mémoire de Mme Prechner Eta née Wejemann, victime de la division Brehmer en mars 1944, retrouvée assassinée au coin d'un bois par les SS le 02 juin 1944.

Après les cérémonies, les participants ont été conviés à la salle des fêtes où un vin d'honneur leur a été servi.



# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité et livret de famille**.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité et livret de famille**.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS**

**RÉGION SUD-OUEST**

- **CSN Poitiers** › Départements 16 / 17 / 79 / 86 › 05 49 00 24 69
- **CSN Toulouse** › Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 › 05 62 57 38 68
- **CSN Bordeaux** › Département 33 › 05 57 85 11 23/58  
Département 47 › 05 57 85 11 24/49
- **CSN Limoges** › Départements 19 / 23 / 24 / 87 › 05 55 12 69 92
- **CSN Pau** › Départements 40 / 64 / 65 / 32 › 05 59 40 46 71



**OBJECTIF  
CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



## NOS AINÉS RURAUX

*Une réunion amicale se tient tous les jeudis après-midi de 14H à 17H 30 dans la salle des associations de la mairie.*

Dans cette ancienne salle de classe, confortable et bien rénovée, les aînés ruraux se réunissent autour

des voisins d'Excideuil et de Saint Germain, qui renforcent par leur présence les diverses activités ludiques déjà pratiquées.

Nous nous retrouvons ainsi régulièrement plus de vingt-cinq amis tous les jeudis, pour jouer certes, mais

aussi bavarder, prendre des nouvelles des uns et des autres, et aussi pour participer à une pause récréative durant laquelle des boissons chaudes ou froides accompagnées de gâteaux ou pâtisseries diverses sont servis aux participants, vers 16H /16H30.



de nombreuses tables de jeux et dans la mesure du possible, pratiquent leurs activités favorites.

Nous comptons ainsi plusieurs tables de jeu de belote et de scrabble mais aussi de boston, voire de tarot.

Au noyau de personnes de la commune de Saint Martial, sont venus se joindre de nombreux nouveaux arrivants, ainsi que



Si vous êtes intéressés, et malgré le renfort récent de nombreux amis, sachez qu'il y aura toujours de la place pour vous accueillir, sans formalités et sans engagement au sein de notre groupe.

Qui que vous soyez, vous serez reçu amicalement

*Nous vous attendons...*

CLUB DE PETANQUE « LES ALBARIANS » - Saison 2012

*Cette année le club a organisé, au cours de la saison : 7 doublettes avec une moyenne de 35 équipes, malheureusement souvent sous la pluie, jusqu'à fin juillet.*

\* Une triplète le dimanche 22 Avril avec 30 équipes.

\* Trois équipes du club ont participé au critérium départemental, à Périgueux, Le dimanche 20 Mai : 2 triplètes masculines et 1 doublette féminine,

\* Deux équipes ont été qualifiées pour le championnat de France les 7 et 8 Juillet 2012 à Soissons :

**41 Licenciés UFOLEP**

Activité du club :

**10 Concours :**

- \* 6 Doublettes : dont une nocturne
- \* 1 Semi-nocturne
- \* 1 Triplète
- \* 1 Concours vacanciers
- \* Les 8h des Albarians



L'équipe féminine formée de : Mme GARGOLY Christine, Melle BONY Monique, ( Finaliste à Périgueux ).

Cette équipe a terminé championne de France du concours B à Soissons (Belle performance !!).

Bravo à cette équipe féminine qui, deux années consécutives, a très bien défendu les couleurs du club des « Albarians ».

Les Albarians vous souhaitent, à tous, une bonne et heureuse année 2013

**Josette GINESTIE**



Une équipe senior formée : de Mrs DANIEL Christian, AUTIERE André, PICAUD Jean Pierre. Sans résultat au championnat.

\* Les 8h de pétanque, le jeudi 17 Mai (Ascension) 32 équipes, avec inscription à l'avance, « une journée magnifique » avec des joueurs venus de plusieurs départements. Corrèze, Creuse, Haute Vienne et Dordogne.

\* Un concours vacancier le 21 Aout, journée très chaude.

Le matin à 9h : 44 tête à tête : L'après midi à 15h : 50 doublettes

Avec repas servi à midi, dans la salle de convivialité,

La Journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et sportive.





**UN CONCERT PLEIN D'ÉMOTION**

*Dimanche 18 décembre 2011,* Francis CELERIER est retourné dans son pays natal pour que ses amis et les habitants voisins profitent du concert de Noël de l'ensemble vocal « Chœur de l'Isle » de Trélissac composé d'une trentaine de choristes qu'il dirige. Ici, tout le monde le connaît et l'attend. Jovial, d'une



oublié et le regardent tendrement.

Au programme, de nombreux chants de Noël qui transportent au cœur des fêtes de fin d'année, pour terminer par « douce nuit » vocalisé par les spectateurs, dans l'église bien remplie. Un petit regret cependant : nombreux sont ceux qui souhaitent que Francis reprenne sa trompette avec laquelle il sait si bien charmer son public. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



énergie débordante, il est toujours ému de découvrir, devant lui, ces visages bien connus qui ne l'ont pas



**Louissette JUDINAUD**

**REMERCIEMENTS**



*Depuis plusieurs années, pendant la période des fêtes de fin d'année, dans notre église, nous pouvons admirer une magnifique crèche réalisée par Josette SEMENY.*

Nous tenons à la remercier pour son dévouement, sa générosité et son investissement.

Grace à elle, l'église est ouverte pendant toute la saison estivale.

Pour les personnes qui souhaitent la visiter, les clefs sont disponibles chez Josette SEMENY, domiciliée au Bourg, logement n° 1 Bardet.

Merci également à Maria AMARAL, Mauricette VERSAVEAUX, Françoise VOUTERS et Raymonde JUNG pour l'aide qu'elles apportent à Josette, et leur

contribution à l'embellissement et la propreté de l'église. Remerciement à Alain LAVAUD, employé communal, pour la confection de la grotte.





### GENEROSITE

Nous présentons tous nos sincères remerciements à :

Melle Nathalie FALCON, anciennement domiciliée « Les Perrières »,

M. Jean CHABOY, domicilié « La Rebière »,

M. et Mme Jean MARECHAL, domiciliés « La Reymondie »,

Melle Marie-Ange MANCEAU, domiciliée « Le Javelot »,

Mme Denise BRUNY, domiciliée « Le bourg »,

M. et Mme BOVILLE Claude, « Le Maine », pour leurs dons de livres.

### REMERCIEMENTS

Tous nos sincères remerciements aux familles de :

- Johan et Alexandra DUGUAY, résidents « La Rebière »,

- Stéphane et Nathalie SAGET, domiciliés « Las Gertas »,

pour les dons qu'elles ont fait à l'occasion de leurs mariages, célébrés en notre mairie.

### ECLAIRAGE PUBLIC / RAPPEL

Si vous constatez des lampes d'éclairage public en panne, bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie, qui fera le nécessaire auprès du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (S.D.E. 24) pour le dépannage.

### TRAVAUX CIMETIERE / RAPPEL

Pour tous travaux de caveau ou sur les tombes (entourage, bordures plaques,.....), toute entreprise ou propriétaire de concession dans le cimetière communal doit faire une demande par écrit à la Mairie afin d'obtenir une autorisation avant d'effectuer ceux-ci.



### MAIRIE

**Le secrétariat de mairie est ouvert du LUNDI au JEUDI**

Horaires :

Du Lundi au Jeudi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Téléphone :

05.53.62.48.11 et 09.64.48.90.33

Fax :

05.53.62.17.45

Adresse email :

mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr

Site internet :

[www.saintmartialalbarede.com](http://www.saintmartialalbarede.com)

Marie-Rose DUPUY, Secrétaire de mairie, se tient à votre disposition pour vous aider ou vous conseiller dans vos démarches administratives.

N'hésitez pas à la contacter à la Mairie !

EN CAS D'URGENCE :

Michel DUPUY - Maire

Tél. : 05.53.62.42.05.

Yveline LEYMARIE - 1<sup>er</sup> Adjoint

Tél. : 05.53.62.56.23.

Francis CIPIERRE - 2<sup>ème</sup> Adjoint

Tél. : 05.53.62.95.44.

Patricia REBEYROL - 3<sup>ème</sup> Adjoint

Tél. : 05.53.62.45.43.

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est ouverte :

Du LUNDI au VENDREDI

De 9h à 12h

Tél. : 05.53.62.41.85.

Mme Chantal CHAPUIS est à votre disposition à l'agence postale communale pour vous accueillir, vous conseiller et vous renseigner sur les opérations financières et les affranchissements.

### LOCATION DU FOYER MUNICIPAL

LOCATION SALLE :

**Personnes privées de la commune**

107 € (soit 701,87F)

**Personnes privées hors commune**

229 € (soit 1502,14F)

**Associations communales**

61 € (soit 400,13F)

**Associations hors commune**

77 € (soit 505,09F)

VAISSELLES ET USTENSILES

DE CUISINE :

Pour chaque catégorie ci-dessus, en supplément : 31 EUROS (soit 203,35F)

Les pièces cassées, détériorées ou perdues seront tarifées au prix de remplacement.

Le matériel ne devra en aucun cas, être remplacé par du matériel semblable.

FRAIS D'ENERGIE :

Le coût de la consommation d'énergie entraîné par ces différentes utilisations est décompté, en supplément, par une participation forfaitaire de :

**Forfait du 16/05 au 30/09**

20 € (soit 131,19F)

**Forfait du 01/01 au 15/05**

40 € (soit 262,38F)

CAUTION :

Il est exigé de l'utilisateur, quel qu'il soit, au moment de la conclusion de la location, même gratuite, une caution de 305 € (soit 2000,67F). Cette caution est restituée à l'usager, après vérification, par la Municipalité, du parfait état des lieux et du matériel.

Une ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE et le PAIEMENT DES DIFFERENTS SERVICES sont exigés au moment de la remise des clés.

Les associations communales bénéficient de deux locations gratuites par an, y compris la vaisselle, et hormis les frais d'énergie.



## NOS MAGISTRATS MUNICIPAUX DEPUIS LE 1ER JANVIER 1793

L'assemblée constituante a découpé administrativement la France en départements, districts et communes en 1791.

Mise en place par la convention en 1793, cette division n'a guère subi de modification jusqu'à nos jours. La commune, collectivité locale de base, a eu depuis lors un responsable administratif. D'abord désigné sous l'appellation "officier public" puis "agent municipal", il devient "Maire" sous l'empire. Voici la liste des magistrats municipaux de la commune de Saint Martial d'Albarède depuis le 1er Janvier 1793.

**MIGNOT** du 12 nivôse an I au 6 pluviôse an IV  
**REY** du 6 pluviôse an IV au 2 germinal an VII  
**GUILHEM Pierre** du 2 germinal an VII au 13 prairial an VIII  
**DAVID Guillaume** du 13 prairial an VIII au 12 ventôse an VIII  
**PUYLAGUARDE** du 12 ventôse an VIII au 13 germinal an VIII

**GUILHEM Pierre** du 13 germinal an VIII au 31 décembre 1831  
**DAVID Jean Aimé** du 1er janvier 1832 au 4 novembre 1844  
**POUQUET Cyprien** du 5 novembre 1844 au 27 octobre 1846  
**LESTANG Élie** du 28 octobre 1846 au 5 juillet 1848  
**FLAMEN Jean** du 6 juillet 1848 au 8 octobre 1848  
**POUQUET Cyprien** 9 octobre 1848 au 14 septembre 1851  
**MIGNOT** du 15 septembre 1851 au 6 mars 1852  
**LESTANO Élie** du 7 mars 1852 au 17 juillet 1852  
**RABAUD Jean** du 18 juillet 1852 à octobre 1860  
**COUVRAT G. Aimé** de octobre 1860 au 17 septembre 1870  
**POUQUET Cyprien** du 18 septembre 1870 au 20 octobre 1870  
**RABAUD Jean Baptiste** du 21 octobre 1870 à mai 1871  
**COUVRAT G.** de mai 1871 au 2 mai 1874

**RABAUD Jean Baptiste** du 3 mai 1874 au 24 février 1878  
**VENDEUIL Émile** du 25 février 1878 au 19 mai 1935  
**SENELIER Léopold** du 20 mai au 1935 au 16 octobre 1940  
**BARDET** Adjoint, faisant fonctions du 17 février 1940 au 19 janvier 1942  
**CHATIN Léon** du 20 janvier 1942 au 6 juin 1944  
**GUILHEM Jean** faisant fonctions du 10 juin 1944 au 10 octobre 1944  
**VACHER Armand** du 11 octobre 1944 au 31 octobre 1947  
**NICOLAS Pierre** du 1er Novembre 1947 au 8 mai 1975  
**PAGNON Charles** du 8 juin 1975 au 22 février 1984  
**ANDRIEUX Jean** du 24 Février 1984 au 10 mars 2008  
**DUPUY Michel Pierre** depuis le 10 mars 2008

Le plus court : 1 mois **POUQUET Cyprien**  
 Le plus long : 57 ans **VENDEUIL Emile**

## Permanences

Centre Médico Social d'Excideuil  
à l'Ancienne Gendarmerie

**RETRAITE SECURITE SOCIALE :**  
Le 3<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois, sur RDV.  
Tél : 0820 20 02 46

**MISSION LOCALE DU HAUT PERIGORD  
(Jeunes de 16 à 26 ans) :**  
Tous les Jedis sur RDV.  
Tél : 05.53.52.59.91.

**ASSISTANCE SOCIALE :**  
Mardi et jeudi, de 9h30 à 12h, sur RDV.  
Tél : 05.53.62.40.62.

**CONSULTATION NOURRISSONS :**  
Le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h30, sur RDV.  
Tél : 05.53.62.40.62.

**INTERMAIDE 24 :** Mardi de 14h à 17h, sur RDV.

16 Avenue Eugène Leroy à Excideuil

**COMITE REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE  
PERIGORD LIMOUSIN :**  
Tous les Jedis matin. Tél : 05.53.62.47.02.

8 Avenue du Dr Tocheport à Excideuil

**MSA / RETRAITE AGRICOLE :**  
Le dernier Jeudi de chaque mois de 9h à 12h.

Divers

**AIDE SOCIALE :**  
Le Dimanche matin de 10h à 12h  
à la Résidence des Personnes Agées à Excideuil.  
Tél : 05.53.62.92.66

**ESPACE ECONOMIE EMPLOI de Thiviers :**  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h30.  
Tél : 05.53.52.27.64 Fax : 05.53.55.04.45  
Email : [eeethiviers@free.fr](mailto:eeethiviers@free.fr)  
E.E.E. Maison des services  
Bd Henri Saumande 24800 Thiviers

Maire d'Excideuil 05.53.55.31.05

**CPAM (Régime général) :**  
Le Mardi de 14h à 16h.

**ADIL (Association Départementale pour l'information sur le logement) :**  
Le 4<sup>ème</sup> Jeudi du mois de 9h à 12h30.

**CONCILIATEUR :**  
Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Jedis de chaque mois de 14h à 17h sur RDV.

Place Roger Célérier à Excideuil

**CENTRE DE LOISIRS :**  
Mercredi et Vacances Scolaires. Mme PEYTOUR Sylvie.  
Tél : 05.53.52.21.60 ou 06.78.25.36.69.

**PORTAGE DE REPAS :**  
Tél : 05.53.62.25.17 ou 05.53.62.25.01.

**FNACCA :** Tous les 1<sup>ers</sup> Jedis de chaque mois.

## VILLAGE DU PAYS D'EXCIDEUIL EN HAUT PÉRIGORD

### Des journées du Patrimoine 2012 ... historiques.

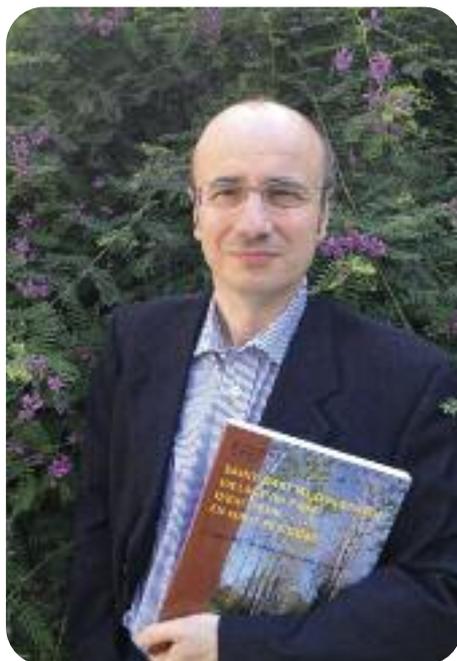
A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, a été présenté le livre sur l'Histoire de Saint-Martial « Saint-Martial-d'Albarède, village du pays d'Excideuil, en Haut-Périgord. Le paradoxe du pauvre mais bon terroir » signé par Francis A. BODDART, membre de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

A l'invitation de M. le Maire, étaient présents dans la salle des fêtes communale, Madame SEDAN, Conseillère Générale, M. Bruno CHAUPUIS, Maire de Génis, M. Jean-Claude COUSTILLAS, Maire de Saint Raphaël, plusieurs élus et de nombreux habitants de la commune. Les correspondants du « Sud-Ouest » et la « Dordogne Libre » prenaient des notes ...

L'ouvrage, imprimé le jour de la saint Martial, jette un vaste regard sur plus de 8 siècles d'histoire de notre commune. Il s'agit d'un fort volume de 246 pages avec de nombreuses illustrations notamment de belles photographies de Francis CIPIERRE.

Suivant l'expression de M. le Maire, Francis A. BODDART a mené « un travail titanesque » parcourant des sources diversifiées et nombreuses, tant publiques que privées.

Lors de la présentation, l'auteur a évoqué la naissance de la paroisse au XIIe siècle, sous l'impulsion du puissant



monastère Saint-Martial-de Limoges, et celle de plusieurs fiefs de l'ancienne paroisse. Des notices sur une centaine de maisons et de nombreuses familles, l'index comprend 800 noms, ont été établies.

L'auditoire a découvert que le château d'Excideuil, reposait en grande partie sur la paroisse de Saint-Martial. Seules les deux tours jumelles revenaient à la paroisse de Saint-Martin-d'Excideuil. Sous la Révolution le château fut totalement rattaché à Saint-Martial-d'Albarède. Ce n'est qu'en 1863, il y a 150 ans, qu'une modification territoriale amena le château des Talleyrand-Périgord sur la commune d'Excideuil.

L'ouvrage qui comprend 30 chapitres aborde de nombreux aspects, économiques, démographiques ou sociaux, de l'histoire locale. Avec des événements surprenants, des moments heureux et des années noires.

Francis CIPIERRE fit part du considérable travail de sélection des clichés qui a permis l'illustration de l'ouvrage. Une trentaine de photographies tant noir et blanc que couleur ont finalement été retenues. Lors de la présentation, une exposition de photographies offrait autant de fenêtres d'artiste pour découvrir des lieux ou des paysages de la commune. Chacun a pu s'informer sur les techniques photographiques spécifiques utilisées.



Un exemplaire de l'ouvrage a été remis aux habitants de la commune qui étaient présents. La réunion s'est conclue par une séance de signatures et des échanges conviviaux autour d'un agréable buffet.





Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous le mandat du maire Pierre Nicolas, la cavalcade va renaître à Saint-Martial-d'Albarède. Gaston Descombes, propriétaire des Anciens Etablissements Durban, et son épouse en furent les principaux artisans.

Le correspondant local du journal Sud-Ouest évoque dans l'édition du 15 juillet 1948 la cavalcade du dimanche 3 juillet précédent en ces termes : « Après la Cavalcade. Le Conseil municipal d'Excideuil, le Syndicat d'Initiative et la population remercient leurs amis de Saint-Martial-d'Albarède et leurs dévoués organisateurs, en particulier la famille Descombes, pour la magnifique cavalcade dont ils les ont fait profiter le dimanche 3 juillet. A vous tous, nos applaudissements et notre plus grande sympathie ».

La cavalcade est une tradition qui remontait à plus d'un siècle mais trouvait déjà ses racines dans l'Ancien Régime. On parlait alors des « chariva-

ris, parades, cavalcades ou autres jeux tumultueux ». Défilé plus ou moins burlesque, la cavalcade c'est la fête populaire par excellence. Son nom semble tenir son origine du provençal cavalcada, «troupe à cheval ». En occitan, c'est la cavalgada.

La cavalcade était parfois associée à la période pascale. Suivant les endroits, il y avait la cavalcade du Mardi gras, dans cette période festive qui marquait la fin des jours charnels, c'est-à-dire, selon l'expression ancienne, avant le «carême-entrant» ou le «carême-prenant».

Le carnaval, qui apparaît sous cette forme au XVI<sup>e</sup> siècle et pouvait d'ailleurs accueillir une cavalcade, était lui aussi lié généralement à la fête chrétienne de Mardi gras.

La Mi-carême était également une fête carnavalesque traditionnelle.

La grande cavalcade d'Excideuil de 1875 se déroula le 4 avril, premier dimanche après Pâques.

La cavalcade se tenait plus généralement le jour de la fête patronale. Toujours à Excideuil, en 1929, la cavalcade fut organisée le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 1929, jour de la sainte Constance. Le docteur Jacques Gay a rapporté les circonstances de l'arrivée de nouvelles reliques en 1865. Sa fête y était célébrée le premier dimanche de septembre. C'était à Excideuil la plus importante fête de l'année. « ... Chaque année, à l'Eglise, la chasse qui contenait son corps était ouverte pour permettre aux fidèles de venir prier sa Sainte Patronne ». Aujourd'hui encore, fête foraine, feux d'artifice et course cycliste animent la sainte Constance à Excideuil.

Nous savons que la fête de saint Martial, qui intervient le 30 juin, était transférée le premier dimanche de juillet. La cavalcade à Saint-Martial-d'Albarède accompagnait ainsi le début de l'été ...

Soulignons que les cavalcades demandaient une très longue préparation. Elles étaient attendues de toute la contrée et par conséquent elles ne se déroulaient pas chaque année. Certaines cavalcades sont restées longtemps dans les mémoires ...

L'écrivaine GYP a su relater avec humour les préparatifs d'une cavalcade dans un chef-lieu de province à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. « En ville, tout était sans dessus dessous ; Ces « dames » se faisaient



faire des toilettes pour assister à la cavalcade ; les couturières perdaient la tête ... Chez les tailleurs, c'était autre chose encore ; les hommes sont, quoiqu'on puisse dire, cent fois plus tatillons et exigeants que les femmes lorsqu'il s'agit d'habillement. Tous parlaient de choses étranges ; il est question de la Fronde, de la Ligue, des Huguenots, des Templiers, d'Henry IV, du Prince de Condé, du Directoire et du Consulat ».

La cavalcade prenait généralement pour thème de grands événements historiques non sans quelques libertés dans la mise en scène. Un livret était parfois imprimé pour permettre aux spectateurs de bien comprendre le défilé. Ainsi, la « Notice sur l'événement sujet de la cavalcade organisée à Excideuil en 1875 », nous apprend que cette cavalcade représentait la rentrée de Bernard [l'un des frères d'Adhémar IV, vicomte de Limoges] dans Excideuil. Ce Bernard aurait été fait chevalier par Henri II, roi d'Angleterre. Lors de cette cavalcade, « Bernard arrive donc en cos-

tume de nouveau chevalier conduit par le comte Aldebert et son frère Hélié, et escorté par Gui Flamenc, seigneur de



Bruzac, Olivier, seigneur de Las Tours, Raimond, vicomte de Tourenne, Archambaud, vicomte de Ventadour, le seigneur de St-Paul-La-Roche, le seigneur de Malemort, etc, leurs écuyers et leurs pages. Tout le cortège est en habit de gala ».

Lors de la cavalcade du 1er septembre 1929, on évoqua Richard Cœur de Lion.

Fils d'Henry II et d'Aliénor d'Aquitaine, Richard, qui subit de nombreuses intrigues, entreprit de récupérer sur le continent ce que lui avait pris Philippe Auguste et fut mortellement blessé en 1199 par un trait d'arbalète décoché par Pierre Basile devant le château de Châlus-Chabrol en Limousin. Boyer, maréchal-ferrant de Saint-Martial-d'Albarède, monté sur la jument de M. Bardet, joua le rôle de Richard Cœur de Lion.

En tête de la cavalcade, souvent la musique ou la fanfare, puis les autorités, ensuite des hommes à cheval, parfois des hérauts d'armes ou des halberdiers... Les chars historiques ou allégoriques terminaient le cortège. Parfois les chars empruntaient une note moderne en évoquant le génie des siècles nouveaux : le char de l'agriculture et de l'industrie, le char du com-

merce et celui des arts. Mais le char le plus attendue était celui de la gracieuse reine du jour accompagnée de ses dauphines prodiguant baisers et sourires. Tout au long du cortège se pressait une foule bruyante et colorée qui applaudissaient les différents chars et groupes et laissaient exploser sa joie sans retenue. Sur tout le parcours, une quête était généralement faite au profit des pauvres. Des courses cyclistes étaient lancées avec des vélocipèdes fleuris ou de formes bizarres. Etaient organisés des jeux traditionnels comme courses de sacs ou mâts de cocagne. Le tout se terminant par un bal paré et masqué.

Les cavalcades mobilisaient bien des énergies pour la préparation des chars. D'abord tirés par des chevaux, ils furent progressivement tractés par des véhicules à moteurs au cours du XXe siècle. Des mains habiles apportaient une généreuse décoration florale. La cavalcade de Saint-Martial-d'Albarède en 1949 emprunta les véhicules de la société Durban et notamment un camion électrique.

A Saint-Martial-d'Albarède, les noms des reines et dauphines n'ont pas été oubliés. Lors de la cavalcade du 1er septembre 1929, la reine de Saint-Martial, Léontine Faure, et ses dauphines, Germaine Rudelle et Valentine Menut, firent battre bien des cœurs. Valentine Gouzon fut la reine de la cavalcade de 1939 avec pour demoiselles d'honneur Mlles Vacher et Rudelle. Lors des cavalcades d'après-guerre (1947-1949), Giselle Géraud et Pierrette Laussinotte furent élues reines. Pierrette Tourenne, Georgette « Zézette » Vacher (Céliérier), demoiselles d'honneur.

Les clichés des cavalcades d'antan de Saint-Martial-d'Albarède et d'Excideuil (avec des participants de Saint-Martial) appartiennent au patrimoine photographique de notre commune. Il est important de les préserver. Inventoriés, numérisés, archivés, ces clichés éclaireront des fragments de notre histoire locale.

**Francis A. BODDART**



**13 et 14 Octobre****La 17<sup>ème</sup> ronde des châteaux à fait une halte à St Martial**

A partir de vendredi après-midi, les voitures arrivent sur les allées Tourny à Périgueux (qui vont servir de parc fermé durant tout le week-end) à la 17<sup>ème</sup> Ronde des châteaux en Périgord, concoctée par l'équipe de Brantôme Auto Passion.

Au départ quelques voitures exceptionnelles pour ce genre de manifestation, voire exceptionnelles tout court... Notez plutôt : A commencer par la voiture ouvreuse, le n° zéro était magnifiquement porté par une Ford GT 40 aux couleurs « Gulf ». Parmi les plus courantes (mais on ne se lasse pas du plaisir de les voir), 5 Alpine Berlinettes.. Pas moins de 11 Alfa Roméo au départ dont 5 Giulietta

de 1961, parmi elles, tout droit sorties du musée de Martigny en suisse, une Giulietta SZ et encore plus rare une SZ Coda Troca (18 exemplaires fabriqués). Mais aussi, une Lancia Stratos « Alitalia », une AC Cobra, une Ferrari Dino 246GT... Bref un plateau qui a tout pour réjouir les pupilles...et les oreilles des spectateurs sur les petites routes du Périgord vert.

Le samedi après le déjeuner servi par le restaurant « Au Fin Chapon » dans la salle des fêtes de St Martial d'Albarède, découverte des gorges de l'Auvézère, puis le château d'Hautefort avant une pause à Ste Orse et c'est le retour à Périgueux pour dîner avant l'étape de nuit.

Le dimanche matin, le grand classique de la Ronde des Châteaux, le casse croûte au foie gras rassemble tout le monde sous la halle de St Jean de Côte, avant de revenir à Périgueux pour le déjeuner de Clôture et l'annonce des résultats.

Un week-end parfois pluvieux (une grosse averse nous accueillait à Périgueux le dimanche à midi), un beau parcours agréable se prêtant bien aux moyennes imposées si ce n'est une moyenne un peu base sur la deuxième partie de l'après-midi et surtout une formidable ambiance peuvent résumer cette 17<sup>ème</sup> édition...

*En attendant la 18<sup>ème</sup> qui se déroulera les 12 et 13 octobre 2013, toujours au départ de Périgueux.*

**Ford GT 40**

**Brantôme Auto Passion** : Le Rampeau 24140 Douville Tél : 06.81.82.82.76  
[brantomeautopassion@hotmail.fr](mailto:brantomeautopassion@hotmail.fr) - site web : <http://rondedeschateauxenperigord.perso.sfr.fr>

## Tour de la Dordogne

La dernière étape du **tour de la Dordogne** a pris son départ à St Martial d'Albarède le 8 juillet 2012 à 14 heures sur le parking de SUPER U . C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli les 24 équipes de cyclistes soit au départ de l'épreuve à Nontron 144 coureurs.

Au départ de St Martial d'Albarède , 121 coureurs restaient en course.

Venus du monde entier, Suisse, Nouvelle-Zélande, Japon, sans oublier nos belles régions de France : Provence, Bretagne, Picardie, Normandie, Poitou-Charentes, Limousin, Ile de France, Rhône Alpes, Midi Pyrénées etc...

L'épreuve de 161 km a été très sélective avec le passage lors de la dernière étape des gorges de l'Auvézère, puisque seuls 67 coureurs ont rallié l'arrivée à Périgueux.

Classement général final : 1er ROSTOLLAN Thomas du AVC Aix en Provence dont les plus anciens se souviendront du grand père Louis ROSTOLLAN ancien professionnel.

2<sup>ème</sup> MAINARD Jérôme du CR4C ROANNE

3<sup>ème</sup> LANA Guillermo espagnol du GSC BLAGNAC

4<sup>ème</sup> REIMHERR Stéphane de l'Entente Sud Gascogne

**Yveline LEYMARIE**



## Évènements touristiques sur le territoire intercommunal

### L'été sportif :

Les manifestations de l'été sportif proposent de découvrir des activités et sports de pleine nature sur différentes communes de la CCCRP. Le bilan est mitigé car nous avons eu peu de participation durant le mois de juillet et sur certaines activités comme la randonnée. Par contre, des activités comme le kayak en eaux vives, la spéléologie, le tir à l'arc et l'escalade ont eu plus de succès sur le mois d'août, avec plus de touristes. Aussi, ces manifestations seront renouvelées pour l'été 2013.



### Le cinéma de plein air :

Pari gagné pour la première séance de cinéma de plein air sur le Causse de Savignac ! En effet, ce sont 223 entrées payantes qui ont été comptabilisées, pour un nombre total d'environ 250 spectateurs. En comparaison, la salle de cinéma de Thiviers a une capacité de 174 places assises. Le film L'âge de glace 4 a réuni un public familial, comprenant à la fois des locaux et des touristes. Ce « coup de projecteur » sur le Causse a aussi permis à l'office de tourisme de laisser de la documentation à ces 250 personnes.

Les pompiers d'Excideuil ont tenu une buvette qui a pu servir des boissons avant le film et durant l'entracte.

Quant à l'association Ciné-Passion en Périgord, son directeur Raphaël Maestro



se dit prêt à recommencer l'expérience avec plaisir. En conséquence de ces retours très positifs, 2 séances de cinéma de plein air sont envisagées pour l'été 2013 sur le territoire intercommunal.



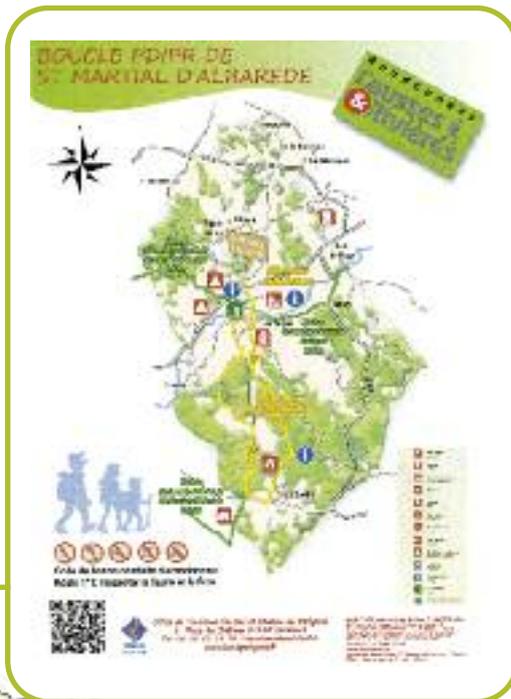


**Les cartes des sentiers de randonnée :**

Ces documents reprennent le territoire de chaque commune et fait figurer les boucles (en jaune), les chemins de liaison (en vert) et le GR 646 (vallée de l'Auvézère).

Chaque randonneur retire donc les cartes qui l'intéressent, sur le territoire exclusif de la CCCRP.

De plus, les boucles des communes comme Cubjac, Brouchaud, Saint-Vincent, Savignac, Mayac, Saint-Pantaly d'Ans et Coulaures, n'étant répertoriées sur aucun document départemental, l'OT a permis à toutes les communes d'avoir leur propre carte.



**BOUCLE PDIPR DE SAINT MARTIAL D'ALBAREDE**



**Boucle des Farges la Gondie**

Longueur : 7 km

Durée (à pied) : 2h

Point de départ : Depuis le panneau d'arrêt près de la Mairie descendre vers la route Périgueux-Estillac, le traverser puis poursuivre tout droit. Franchir le pont sur la Loue puis partir à droite direction "L'auroux".



**La taxe de séjour :**

Elle est payée par chaque touriste qui passera une nuitée dans un hébergement marchand (hôtel, camping, gîte) sur notre territoire. L'hébergeur la collectera, et son produit sera reversé à la communauté de communes.

Ainsi, la taxe de séjour permettra, comme dans les communautés de communes voisines, de financer certains projets concernant le tourisme sans pénaliser fiscalement les administrés de Causses et Rivières en Périgord.

Les élus ont choisi d'appliquer les tarifs les plus bas pour cette taxe, afin de ne pas pénaliser les touristes. Néanmoins, le produit de la taxe devrait être suffisant pour financer en totalité et dès 2014 l'édition de 4000 cartes touristiques de la communauté de communes distribuées gratuitement aux touristes.

La taxe de séjour prendra effet dès le 1er janvier 2013.

**La fréquentation de l'office de tourisme pour la saison 2012 :**

Finalement, la saison qui s'achève montre une nette augmentation des contacts avec un pic de fréquentation qui se décale sur le mois d'août. Il faudra tenir compte de cette tendance sensible lors de la mise en place d'évènements estivaux. **L'ensemble juillet-août est en augmentation de 20% par rapport à la saison 2011, avec pourtant un mauvais mois de juillet (-5% sur notre territoire, -20% sur certaines communautés de communes touristiques du Périgord Noir).**

## PRÉVENTIONS

*Etant trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, voici certaines précautions que vous devez prendre. La délinquance n'est pas une fatalité. En mettant en application quelques règles simples de vie en société, il est possible de s'en prémunir.*

La gendarmerie nationale et la police nationale se sont engagées dans une démarche de proximité. Plus proche de vous, elles tendent à mieux assurer votre sécurité.

Les gendarmes et policiers de votre quartier sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

### La sécurité, c'est l'affaire de tous :

L'isolement est un facteur d'insécurité. Ne restez pas isolés, participez à la vie de votre quartier.

Adhérez à la vie locale (association, clubs de retraite). Rencontrez d'autres personnes (parents, voisins, responsables d'associations, etc.) susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

### Pourquoi et comment faire appel aux services de gendarmerie ou de police ?

En cas d'urgence, appelez le 17. Une équipe de policiers ou de gendarmes sera aussitôt dépêchée sur les lieux.

Dans les autres cas, composez le numéro de votre commissariat (ou de l'équipe de police de proximité de votre secteur) ou de votre brigade de gendarmerie.

En effet, les services publics de la police et de la gendarmerie sont à votre disposition pour assurer votre sécurité et celle de vos biens.

Déposer plainte est un droit. C'est aussi un devoir qui permet aux professionnels de la police et de la gendarmerie de connaître un fait sanctionné par le code pénal. Ils pourront ainsi en rechercher les auteurs qui seront déférés à la justice.

### Ne transportez pas de grosses sommes d'argent :

- ou alors faites vous accompagner;

- ne vous promenez pas dans la rue avec un sac ouvert et facilement saisissable par un passant;
- n'arborez pas de bijoux trop voyants;
- lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous : soyez très vigilants !;
- ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire.
- ne comptez pas vos billets dans la rue.
- en cas de difficulté avec le distributeur, méfiez vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel.
- si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

### Marchez au milieu du trottoir :

- avec votre sac du côté des immeubles, toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route;
- tenez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main;
- ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble.

### si vous êtes suivi (e) :

- n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé;
- n'hésitez pas à donner l'alerte;
- méfiez vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou qui veulent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention et dérober votre portefeuille ou tout autre bien;
- méfiez vous des deux roues qui empruntent subrepticement le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir, à cet égard, des intentions malveillantes.

## INFOS : Immatriculation "doublettes", comment réagir ?

« **Doublettes** » (P.V. reçus à cause de quelqu'un qui utilise frauduleusement une plaque minéralogique identique à la vôtre).

### La solution pour éviter les ennuis

Vous êtes victime de « Doublettes » - Surtout ne prenez pas à la légère le « PV ». Cela peut vous mettre dans des situations catastrophiques. Réagissez très vite! En suivant la procédure indiquée ci-dessous.

#### 1<sup>ère</sup> étape :

Réunir toutes les preuves justifiant qu'il n'était pas possible que vous soyez sur les lieux au moment de l'infraction (Travail, achats, rendez-vous).

Si vous avez été flashé, rien de plus simple, demandez le cliché. L'adresse du service photographies est indiquée au dos de la contravention.

#### 2<sup>ème</sup> étape :

Une fois toutes les preuves réunies, allez déposer plainte à la Gendarmerie la plus proche pour « Usurpation de plaques d'immatriculation »

Code NATINF 25123.

Demandez un récépissé et une copie de la plainte.

#### 3<sup>ème</sup> étape

Passez à votre Préfecture avec la copie de la plainte et demandez une nouvelle immatriculation. C'est impératif sinon, vous serez toujours embêté.

#### 4<sup>ème</sup> étape :

Remplissez correctement la requête en exonération, joignez copie du récépissé de la plainte, copie de tous les justificatifs et envoyez le tout en recommandé avec accusé de réception à l'Officier du Ministère Public dont l'adresse figure sur la contravention.

Logiquement, vous n'aurez plus de problème.

Cette procédure est l'œuvre de l'ANDEVI, association de défenses des victimes de P. V. établis de façon injuste.

Voici l'adresse de leur blog :

<http://www.andevi.info/article-doublettes-l-andevi-vous-donne-la-solution-84127238.html>

**Contacts : A.N.D.E.V.I : 02.51.63.57.74 ou 06.69.53.01.08**  
**[www.andevi.info](http://www.andevi.info) - email: [andevi@sfr.fr](mailto:andevi@sfr.fr)**



**ECOLE D'EXCIDEUIL : Une classe en moins...  
mais toujours autant d'énergie et de détermination à l'école d'Excideuil :**

Enfants, parents et enseignants se sont retrouvés pour la rentrée des classes le 4 septembre dernier. Enthousiasme et bonne humeur étaient de la partie pour démarrer la nouvelle année scolaire, malgré la disparition de la classe supplémentaire, ouverte il y a deux ans...

Avec l'arrivée de 107 élèves, répartis en cinq niveaux, (CP-CE1 ; CE1-CE2 ; CE2-CM1 et CM1-CM2), l'effectif moyen par classe atteint 25 élèves. Un nombre d'enfants par classe qui nécessite de tous, enseignants, enfants et parents des efforts et une attention particulière pour favoriser la réussite de chacun des élèves.

Comme l'an dernier, avec l'aide des municipalités et de leurs partenaires, de nombreux projets à visée culturelle et artistique vont jalonner cette année scolaire :

Le projet « Tous en piste » a débuté en Octobre avec le spectacle du cirque Galatino. Enfants et accompagnateurs ont été conquis par les artistes, comédiens et jongleurs qui, pendant plus

d'une heure, ont rivalisé d'audace, d'humour et de talent sur la scène du centre culturel Fabrègues à St Yrieix. Quelques jours plus tard, à Excideuil, les enfants ont pu interviewer les artistes de la troupe « Plein air » et assister à leur entraînement sous la yourte installée devant l'hôpital. Ce projet mêlant art, sport et poésie se poursuivra dans l'année par des ateliers de jonglage et d'équilibre !

Dans le cadre du Conservatoire de musique de Périgueux et sous la houlette de Yannick Guédec, les enfants de CE2-CM1 et CM1-CM2 travailleront sur des chants occitans du répertoire traditionnel. Ils auront à cœur de défendre leur talent et de démontrer leur bonne volonté lors du concert auquel ils participeront au château d'Excideuil, le Dimanche 24 Mars !

Les CP-CE1 ne seront pas en reste !! En fin d'année, un programme associant mise en scène et production théâtrale leur est consacré à l'Agora de Boulazac. Sylvie JAHIER, conseillère pédagogique

de l'Education Nationale les accompagnera dans le cadre de ce projet baptisé « Tématoloupio ».

Enfin, tous les enfants de l'école sont engagés sur un travail en art visuel animé par l'artiste Lydie CLERGERIE.

Sur le plan sportif, pour compléter les activités quotidiennes et développer l'esprit d'équipe, le Comité départemental de rugby met à notre disposition un intervenant diplômé en la personne de Nicolas VIAL-PALLER. Du 21 Mars au 24 Mai prochains cet animateur, unanimement apprécié, prendra en charge huit séances réunissant l'ensemble des classes, CLIS compris.

Enfin, cette année encore, tout comme l'an passé, les enfants bénéficieront au mois de Juin de dix séances de piscine, encadrées par le maître nageur, les parents accompagnateurs agréés et les enseignants.

Une année bien remplie en perspective !!

**Anne JOVET**

## Histoire en Occitan

### Per far fugir la bila (version occitana normalisada)

#### Nhorla : La Pocha D'Aiga

*Janton avia la seissentena, mas dempuei qu'era nascut, eu n'avia segur pas begut d'aiga, una roquilha plena .*

*Per lo vin, qu'era pas parier, e per ben comptar las barricadas qu' «avian»(eran) passat (das) dins son gorgier, n'i avia pas de matemáticas*

*E son estomac era un pauc chabiros, chaud coma una forja. Falia pas far : « zirou..zirou », per que dubrisset la gorja*

*Tanben (tanleu) dès l'eimatin a (dinca) l'enser, jamai bracat, eu i voidava qui sabe quantben de gobelets, per tuar lo fuoc que lo bruslava ?*

*Mas un jorn, eu tombet malaude ; lo medecin que l'escotava, per fin de conneisser son mau, e qu'un pauc pertot lo poïava, disset : « Senti dins ton pancel, una pocha d'aiga que gargolha e que se permena e que va uflar coma una coja »*

*Que disetz vos ? Credet Janton : « Una pocha d'aiga dins mon*

*ventre » !*

*Qu'es pas possible, vesetz vos. Queraque, per qu'ela l'i rentra, auria fogut l'i voidar*

*E jamai la mindra gota (nos sem entau dins la familha) n'es venguda me desassedar*

*Si ela l'i es, qu'es quala canalha de merchant qu'a segur boirat, per mai ganhar lo scelerat, l'aiga e lo vin dins sa fustalha*

**Jan Dau Mas**

*Per legir : le « a » final se prononce « o » ; le « o » sans accent se prononce « ou » ; les consonnes finales ne se prononcent pas (Revirada per Peire Cristian Lafaye -La Gondia 24160)*

### Pour faire fuir la bile

#### Blague : La Poche d'Eau

Jeantou avait la soixantaine, mais depuis qu'il était né, lui n'avait assurément pas bu d'eau, une chopine pleine

Pour le vin, ce n'était pas pareil, et pour bien compter les barriques qui étaient passées dans son gosier, il n'y avait pas de mathématiques.

Et son estomac était un peu « contenant », chaud comme une forge. Il ne fallait pas faire : »zirou..zirou », pour qu'il ouvrit la gorge

Aussi, dès le matin jusqu'au soir, jamais « braqué », lui, il y vidait qui sait combien de gobelets, pour tuer le feu qui le brûlait

Mais un jour, lui il tomba malade ; le médecin qui l'écoutait, afin de connaître son mal, et qui, un peu partout, lui appuyait, dit :

« Je sens dans ta panse, une poche d'eau qui gargouille et qui se promène et qui va gonfler comme une citrouille.

Que dites-vous ? Cria Jeantou : « Une poche d'eau dans mon ventre » !

Ce n'est pas possible, voyez vous. Sans doute, pour qu'ele y entre, il aurait fallu l'y vider

Et jamais la moindre goutte (nous nous sommes ainsi dans la famille) n'est venue me désaltérer

Si elle y est, c'est cette canaille de marchand qui a sûrement mélangé, pour gagner plus le scélérat, l'eau et le vin dans sa futaille

**Jan Dau Mas**